L'ABEILLE.

PAR BULLUTT, MAGNE, & CO.
NO. 81, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS:

Trois piastres par an, pour la feuille, payables d'avance pour l'année; six piastres pour la feuille destinée pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour tout l'année, lorsque l'abonné ne voudra pas faire payer à un locataire à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les arrérages ne soient réglés au bureau payés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, sans quoi ils seront obligés de leur abonnement ne sera arrêté.

ANNONCES—Une piastre par carré et chaque insertion, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce obligatoire, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année des annonces—Les artisans et particuliers ne ne dépassant pas de détail, des Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, Les agents pour marques, batimens et navires, Les maisons de commerce faisant la commission, ont. Ces voies de marques de fabrique et d'avance.

Les annonces de ventes et de vente sont limité à un car

Le privilège des annonces ne sera pas accordé.

Et chaque ligne en sus du nombre ci-dessus, et de décès, les articles

LES ANNONCES qui contiennent des noms à des ventes d'immeubles, pour ou, sur l'adresse du notaire à des ventes d'immeubles, les actes mentionnés, la vente signée par des passagers, les annonces de bénéfice des &c. devront payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles payeront 25 cents par carré, pour chaque insertion.

LES ANNONCES en articles d'une nature personnelle, ou qui pourront être admis, payeront le double du prix des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations, d'habitations, ventes de marchandises, ventes d'esclaves, &c., lui seront portées au compte ordinaire et au prix de ses abonnés.

LES ANNONCES qui ne seront pas renouvelées au bureau ne seront publiées pendant un mois et seront être payées.

AUCUNE ANNONCE ne sera insérée après publication, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

LES TABLEAUX et autres ouvrages pour l'annonce seront portés, seront insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaines paieront 8.50.

LES ANNONCES de ces hôtels et des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire

---

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE.

Arrangement pour Été.

A PARTIR du dimanche 3 juillet, la Locomotive partira pendant l'été du dépôt, à la rue des Bons Enfans pour aller à Valvalles, ou plus loin selon les progrès du chemin, aux heures suivantes:

DANS LA SEMAINE.

Départ.	Retour.
A 7 heures A. M.	A 8 heures A. M.
à 4 " P. M.	à 5 " P. M.

LES DIMANCHES.

Départ.	Retour.
A 7 heures A. M.	A 8 heures A. M.
" 10 " "	" 11 " "
" 1 " P. M.	" 2 " P. M.
" 4 " "	" 5 " "

Nouvelle-Orléans, ce 1er Mai 1840.

Par ordre de la Direction,
WILLIAM FURST, Secrétaire.

A LOUER, à un prix modéré, jusqu'au 1er. novembre, une chambre vaste et agréable, à l'encoignure des rues de la Commune et du Camp. S'adresser au No. 26, rue du Camp. 26 juin.

A LOUER, présentement, une maison située sur l'Esplanade, entre les rues Dauphine et Bourbon. S'adresser à R. BRUGIER, 9, St.-Louis, 10 juin

A LOUER—Une maison à étages, située à l'encoignure des rues Magnolia et Bartholomy. Possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à Henry Tete, 13, rue Conti. 1 juin

A LOUER pour le 1er juin, la petite maison No. 18, rue des Grands-Hommes. S'adresser à R. BRUGIER, 9, rue St Louis.

A LOUER présentement, la maison neuve à étages en briques, située rue Bourgogne, entre Bienville et Dauphine. S'adresser à R. BRUGIER, 9, rue St. Louis.

A LOUER.—Une maison située rue St. Philippe entre Royale et Bourbon, en face de la Salle Washington. Pour les conditions, s'adresser rue de Chartres, No. 123.

A LOUER—Le haut d'une maison située rue de Chartres, No. 123; une maison, rue de la Victoire entre celle St. Jean et du Port.

Quatre maisons rue Claiborne, entre Ste. Anne et Dumaine. S'adresser rue de Chartres No. 123.

MAISONS A LOUER.—Une maison à étage, située rue Moreau, entre les rues du Port et Saint Ferdinand.

Plusieurs maisons, rue Claiborne entre Ste. Anne et Dumaine.

A LOUER—La belle maison avec menuiseries au coin des rues Tchoupitoulas et la Course, avec cuisine et hydrant dans la cour. S'adresser à la pharmacie de A. CURTIUS. 17 avril.

A LOUER—Le magasin No. 20 de la rue de la Douane, et le magasin et parties de la Poste. Possession pourra être donnée immédiatement. S'adresser à H. C. CAMMACK & Co.

PENSIONNAT DES DAMES DE LA RETRAITE,
Pour les Demoiselles à Pensacola,
Qu'on enseigne à Français et Anglais.

CET établissement, agréablement situé et environné de vastes jardins, offre aux élèves toutes les ressources dont peut désirer pour leur recreation et leurs promenades. On peut donner pour leur recreation et leurs promenades. On y trouve un air pur, et les bâtiments sont distribués d'une manière très convenable pour leur destination.

On donne à l'enseignement de la Religion toute l'importance qu'il mérite. On s'applique à former les élèves à une prononciation correcte, à les rendre aussi distinctes dans leur diction et solide, cet objet essentiel entre dans le plan d'études de toutes les Classes, mais les distinctions et les leçons catéchétiques; les points particuliers de leur croyance étant enseignés séparément et toutes conversations à ce sujet étant proscrites.

Les autres objets de l'instruction sont: la lecture et la grammaire, surtout en ce qui peut contribuer à leur donner une prononciation correcte et un style aisé; l'arithmétique et la tenue des livres, l'histoire ancienne et moderne, la géographie, surtout en ce qui peut contribuer à leur donner une prononciation correcte et un style aisé; l'arithmétique et la tenue des livres, l'histoire ancienne et moderne, la géographie, la Botanique, la Géologie, le Concol global et tous les ouvrages manuels qui peuvent occuper utilement et agréablement. On dans quel pour les jeunes personnes; cette expérience d'étude, selon le goût et la volonté des parents; on s'attache encore à les former aux soins du ménage et à l'amour de l'ordre, de l'économie.

Les élèves trouvent dans une bibliothèque que la saison met à leur disposition tous les ouvrages qui peuvent leur former goût et nourrir le jugement; aussi que dans un cabinet d'histoire naturelle et d'antiquités tous les spectacles qui rendent cette étude facile et intéressante.

Les maîtres de Pensacola sont au nombre de trois.

Un enseignement extra-muros, un ne perd jamais dans les élèves de vue. Le Réglement du pensionnat ne peut rien y changer. Les visites, les autres jours elles n'iront au parloir que pour affaires, à moins que les personnes qui désirent les voir ne soient étrangères et ne puissent pas revenir une autre fois.

La société n'emploie jamais avec les élèves les châtiments rigoureux, ni les punitions sévères, leur condition excite avec soin et bien diriger, presque toujours des moyens suffisans pour les corriger de leurs défauts et leur inspirer le sentiment de leurs devoirs.

Des décorations honorables, des notes à indiquer, des distinctions et des prix, des récompenses, les plus de nature, ces moyens, ou